


## Rapport d'audit des états financiers intermédiaires consolidés

À l'attention des actionnaires de la société « **Antevenio, S.A.** » et des filiales consolidées,

1. Nous avons audité les états financiers intermédiaires consolidés de la société « **Antevenio S.A.** » (Société consolidante) et de ses filiales consolidées (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 30 juin 2009, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidés, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et l'annexe aux états financiers intermédiaires consolidés du premier semestre 2009. La préparation de ces états financiers intermédiaires consolidés relève de la responsabilité des administrateurs de la Société consolidante. Notre responsabilité se limite à exprimer une opinion sur lesdits états financiers intermédiaires consolidés dans leur ensemble, basé sur le travail réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues qui requièrent l'examen par la réalisation de tests sélectifs sur la preuve justificative des états financiers intermédiaires consolidés et l'évaluation de leur présentation, sur les principes comptables internationaux appliqués et sur les évaluations réalisées.
2. En vertu de la législation commerciale, les administrateurs de la société consolidante présentent, à fin comparative, pour chacun des postes du bilan, du compte de résultat, du tableau de variation de la situation nette et de l'annexe aux états financiers intermédiaires consolidés, et, en plus des chiffres consolidés au 30 juin 2009, sont aussi présentés les chiffres des postes correspondants au 30 juin 2008. En date du 19 septembre 2008, nous émettions notre rapport d'audit sur les états financiers intermédiaires consolidés au 30 juin 2008. Notre avis ne porte que sur les états financiers intermédiaires consolidés au 30 juin 2009.
3. À notre avis, les états financiers intermédiaires consolidés au 30 juin 2009 ci-joints donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée d'**Antevenio, S.A.** et des filiales consolidées au 30 juin 2009, ainsi que du résultat d'exploitation consolidé de ses opérations, de la variation des capitaux propres consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés correspondant au premier semestre 2009 et contiennent l'information nécessaire et suffisante pour permettre leur correcte interprétation et compréhension, conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne et sont conformes à celles qui ont été appliquées dans la préparation des états financiers au 30 juin 2008.

**BDO Audiberia Auditores, S.L.**



Peter Houdelet  
Associé - Commissaire aux comptes

Madrid, le 25 septembre 2009